
Yohan Ariffin, *Généalogie de l'idée de progrès. Histoire d'une philosophie cruelle sous un nom consolant*

Mathieu Noury



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lectures/7864>

ISSN : 2116-5289

Éditeur

Centre Max Weber

Référence électronique

Mathieu Noury, « Yohan Ariffin, *Généalogie de l'idée de progrès. Histoire d'une philosophie cruelle sous un nom consolant* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2012, mis en ligne le 15 mars 2012, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/7864>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

Yohan Ariffin, Généalogie de l'idée de progrès. Histoire d'une philosophie cruelle sous un nom consolant

Mathieu Noury

- 1 Avec cet épais ouvrage de 552 pages, le politicologue Yohan Ariffin nous propose d'ajouter une nouvelle pierre à l'édifice déjà important des analyses historiques de l'idée de progrès, dont l'une des dernières contributions francophones ayant connu un large écho est sans nul doute celle de Pierre-André Taguieff avec *Le sens du progrès*¹. Après cette longue liste de travaux déjà existants, une crainte légitime serait de se retrouver face à une tentative tenant plus de la synthèse et de la répétition que de la contribution originale. Tel n'est pas le cas. Le livre de Y. Ariffin s'appuie sur une perspective méthodologique originale (la généalogie) qui lui permet d'éclairer le sujet sous un angle innovant et de soutenir une hypothèse forte et bien étayée : « l'idée moderne de progrès [loin d'avoir été aux Lumières le résultat d'une conception unanime du devenir social historique] découle d'un travail de réappropriation, de reformulation, et d'absorption effectué au XVIII^e siècle sur des fragments de textes remontant jusqu'à l'Antiquité » (p. 241).
- 2 S'inscrivant explicitement dans la tradition foucauldienne, l'ouvrage nous propose donc de réaliser une « généalogie » de l'idée de progrès *socio-économique* ou de *développement* – ces deux termes étant pour l'auteur des synonymes qui renvoient à la même représentation sociale du devenir humain, toujours aussi vivace aujourd'hui, consistant « à réduire la multiplicité des formes concrètes d'organisation sociale à une séquence déterminée de mode de productions, de consommations et d'échange, dont les origines débutent avec les peuples chasseurs et cueilleurs, et dont le terme est fixé par la société industrielle » (p. 9). À ce titre, l'ouvrage ne propose pas une histoire de l'idée de progrès qui partirait de ses origines pour remonter jusqu'à l'époque contemporaine. Une telle perspective, présupposant que l'on pourrait suivre à la trace la carrière de l'idée de progrès et en présenter une périodisation historique qui en suive le cycle de vie, d'une hypothétique

origine à sa maturation, n'est aujourd'hui plus tenable selon Y. Ariffin. Cela serait forcément s'adonner à une illusion rétrospective qui tomberait dans le piège empoisonné de la projection de l'ère du temps et de ses propres présupposés idéologiques sur l'exercice historique.

- 3 À l'opposé de ce genre de « déploiement métahistorique des significations idéales »², nous dit l'auteur reprenant une formule de Foucault, la perspective généalogique laisse en suspens le problème de l'origine des idées pour se concentrer sur celui de leur « émergence » qu'il faut comprendre comme étant le résultat d'un « processus », non linéaire, confronté aux aléas de la contingence historique. « Les idées, nous dit Y. Ariffin, n'ont pas de cycle de vie. Elles sont le produit de rapports de force, de modes passagères ou durables. Leurs contenus sémantiques ne cessent d'être réappropriés, reformulés, recombinaisonnés en de nouveaux ensembles systématiques » (p. 17). L'enquête généalogique qu'il nous propose s'attarde de la sorte à mettre à jour comment l'idée de progrès a été construite en faisant émerger les moments décisifs et les différentes influences qui ont concouru à forger la représentation particulière dont nous avons hérité. Représentation qu'il faut comprendre comme une condition historique précaire et mouvante dont le siècle des Lumières constitue le moment historique décisif de la construction du sens principal que nous en retenons aujourd'hui, du fait de la « synthèse équivoque » des idéaux passés réalisés durant cette période.
- 4 Étudiant une multitude de sources de l'Antiquité jusqu'aux Lumières, cette fastidieuse enquête propose donc concrètement de comprendre « comment le mouvement des Lumières est intervenu sur une variété de sources pour reformuler cette idée très spécifique que nous nommons aujourd'hui progrès » (p. 19). Pour ce faire, Y. Ariffin suggère d'appréhender la construction historique de l'idée de progrès selon trois axes ou registres idéal typique qui, pour lui, se sont soudés les uns aux autres aux Lumières et forment le cor de la représentation du progrès qui traversera le XIX^e siècle pour se rendre jusqu'à nous, soit une représentation de l'« advenir », de l'« agir » et de l'« interagir humain » qu'il désigne par les termes de *chronosophie*, de *praxéologie* et d'*anthropologie*. Ces trois registres de l'idée de progrès renvoient chacun aux chapitres centraux de l'ouvrage dans lesquels l'auteur va présenter systématiquement la généalogie du registre en question de l'antiquité jusqu'au moment synthétique des Lumières. Pour des raisons évidentes de synthèse, nous ne retiendrons ici que les idées principales qui ressortent de l'époque des Lumières et laissons aux lecteurs plus curieux la tâche de découvrir la longue généalogie que propose l'auteur pour chacun de ces registres.
- 5 Le registre *chronosophique* signale que l'idée moderne de progrès n'est pas séparable de la catégorie temporelle, c'est-à-dire d'une certaine conception du temps historique : celle d'un développement séquentiel vers un devenir meilleur et plus prospère que le passé. Cette représentation a été le fruit d'une synthèse de deux conceptions coexistantes durant les Lumières. D'un côté, l'idée d'une temporalité de l'« ascension linéaire » qui aura une influence cruciale et, de l'autre, celle de l'« ascension spiroïdale ». Ces représentations chronosophiques seront à la base de notre idée de *développement* qui consistera en définitive, pour Y. Ariffin, à ouvrir la temporalité cyclique des conceptions passées et religieuses en apportant une connotation positive au devenir historique-séculier.
- 6 Le registre *praxéologique* signale quant à lui que la représentation séquentielle de la temporalité moderne est liée à l'idée de l'action collective comme facteur déterminant dans l'organisation du devenir humain. « Le vecteur qui permet d'orienter [...] le devenir

réside dans la *praxis*, ou l'agir humain » (p 79). Le jugement normatif, sous-jacent au registre chronosphérique, implique l'intervention de l'agir des hommes afin « d'ordonner en série temporelle cohérente » le « rapport de l'homme à la nature », réduit à une succession cumulative de modes de productions. En somme, l'idée moderne de progrès socio-économique est liée à une combinaison spécifique liant l'idée d'un déterminisme temporel ascendant à celle de la *praxis* qui a consisté « à réduire les formes concrètes d'organisation sociale à une série déterminée de stades socio-économiques – chasse, pêche, élevage, agriculture, commerce – et à postuler que leur succession répondait à des lois naturelles » (p. 11).

- 7 Finalement, le registre *anthropologique* surajoute à l'idée selon laquelle le progrès est lié à « l'extension des facultés de l'homme à transformer le monde » celle d'une représentation universaliste de l'humanité vouée à sa propre perfection dans sa conquête et maîtrise de la nature, c'est-à-dire que « toutes les sociétés doivent tendre vers cet unique terme qui consiste en l'augmentation des capacités productives » (p. 299). L'ajout d'une telle considération anthropologique, considérant la valeur de l'humanité en fonction de sa capacité à se perfectionner socio-économiquement, aura pour conséquence d'établir une hiérarchie entre les collectivités humaines dont la civilisation occidentale représentera évidemment le maillon le plus avancé et le modèle à suivre. L'introduction d'une telle considération anthropologique justifie la terminologie de « philosophie cruelle » pour désigner la représentation moderne du progrès qui, comme chacun sait, servira à légitimer les pires atrocités et, aujourd'hui encore, à hiérarchiser les collectivités humaines selon leur « niveau » de développement socio-économique (on parle effectivement de sociétés développées et *en voie* de développement).

NOTES

1. Taguieff, P.-A., *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Flammarion, Paris, 2004.
2. Foucault, M., « Nietzsche, la généalogie, l'histoire », in *Dits et écrits 1954-1988*, Gallimard, Paris, p. 146.

AUTEUR

MATHIEU NOURY

Doctorant en sociologie Université de Montréal